

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 JUIN 2012**

Date de convocation du conseil municipal : 15 juin 2012

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIAN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, James HOWES, Eric VAGANAY Benoît DEBOUT, Pascal MORPAIN.

Absents et excusés : Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX (pouvoir à M Philippe CRESPIAN), MM Benoît DEBOUT (pouvoir à M Jean-François HOUETTE), Damien BERTHE de POMMERY.

Secrétaire de séance : M Philippe CRESPIAN

Début de la séance à 20h30.

* * *

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 mai 2012

Le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 10 mai 2012 est adopté à l'unanimité.

* * *

2. Attribution du Prix Carité 2012

Le conseil, à l'unanimité des présents et représentés, décide d'attribuer le Prix Carité 2011, à Mademoiselle Laura LEDRU, née le 29 décembre 1994 à Senlis (Oise) selon les souhaits testamentaires de Madame Carité, la valeur du prix est fixé à 200 €.

* * *

3. Location du logement du 17 rue de l'Eglise

Monsieur le Maire rappelle qu'après le départ de ses occupants le logement du 17 de la rue de l'Eglise était en très mauvais état et nécessitait une rénovation complète. Afin de le rendre disponible à la location, les travaux ont été entièrement assumés par les deux employés techniques qui ont fait un travail remarquable aussi bien en qualité qu'en rapidité. Cela n'a pas été sans conséquence puisque les travaux d'entretien ont été reportés et que les habitants ont remarqué que le village et le cimetière n'étaient pas désherbés. Ce retard dans la programmation des tontes et balayage vont reprendre dès à présent les employés ayant accepté de faire des heures supplémentaires. Monsieur le Maire tient à remercier ; les employés de leur collaboration et de leur dévouement et tiens à présenter des excuses auprès des habitants qui ont protesté pour l'état du village. Il précise que la rénovation du logement avait un caractère urgent pour reloger en urgence une famille avec deux enfants.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le prix de la location à 400 € révisable tous les ans selon l'indice de référence INSEE du 3^{ème} trimestre. La location commencera à partir du 1^{er} Juillet 2012.

Le Conseil Municipal a l'unanimité des présents et représentés Fixe le prix de la location à 400 € révisable selon l'indice de référence INSEE du 3^{ème} trimestre à partir du 1^{er} juillet 2012.

* * *

4. Travaux de voiries

Des travaux de voirie ont été réalisés par bouchage de trous rue Bellotte, rue de Meaux et sur la route de Barbery. La réfection de la voirie rue de l'Eglise au niveau de la mairie sera réalisée en septembre.

* * *

5. Questions diverses

Les plantations devant le transformateur impasse du Marais seront réalisées en septembre.

Suite à l'appel d'offres pour les travaux de rénovation du logement rue de Meaux, l'architecte assistant à maître d'ouvrage négocie avec les entreprises soumissionnaires.

Aire de grand passage : aucune décision n'a encore été prise par la municipalité mais il convient de rester vigilant sur l'emplacement à proximité de la zone des Rouliers.

Biennale 2013 : Monsieur le Maire rappelle qu'il faut trouver un thème rapidement et organiser une réunion préparatoire.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H05.

* * *